



DOSSIER D'INSCRIPTION EXPOSANTS

Les **29,30 & 31 Mai** 2020
Palais des Grottes - Cambrai

Convention Stand Intérieur

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION :

Date de
réception :
Type de Paiement : CHO / VIR
Nom et N° de CHO :
Date de VIR :
Type d'emplacement :
.....

Votre dossier d'inscription est à envoyer dûment complété et signé à
CAP NORD - Festival AMERICAN JOURNEYS - Mairie de Cambrai - BP 409 - 59407 Cambrai Cedex

Le coût de l'emplacement est de 40 euros TTC le mètre linéaire (profondeur maxi 5 mètres) pour les trois jours de la manifestation (Alimentation électrique fournie gratuitement)

Merci de compléter les informations ci-dessous pour le bon fonctionnement de nos relations.

SOCIETE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

E-mail : _____

INTERLOCUTEUR DU STAND

Nom Prénom: _____

Tel Portable : _____

Produits mis à la vente : _____

INSTALLATION :

Les installations de stands se feront du

Jeudi 28 jusqu'au Vendredi 29 mai avant midi !

Jour d'arrivée : _____

Alimentation Electrique : oui non

Nombre de personnes présentes sur le stand (Maxi 4) : _____

COÛT TOTAL DE L'EMPLACEMENT

----- Mètres x 40 € = ----- €

*** Paiement par chèque : Merci de rédiger et d'envoyer vos deux chèques de 50 % du montant total de votre emplacement.**

1^{er} chèque encaissé à réception de votre dossier

2^{ème} chèque encaissé après la manifestation.

*** Paiement par virement : Nous contacter pour recevoir l' Iban de l'Association**

Fait à Le.....

Signature précédée de la mention 'Lu & Approuvé' & Cachet de l'entreprise

INFORMATION GENERALES :

1/Réception des dossiers d'inscription

Les dossiers d'inscription sont enregistrés par ordre d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi)

La date limite des envois est le 01 Avril 2020 sous réserve de places disponibles.

2/ Attribution des emplacements

Les emplacements sont attribués par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription.

3/ Parking et Véhicule

La commission de sécurité nous autorise à installer deux camions américains dans la salle pour la décoration Western mais aucun autre véhicule d'exposant. **Les équipements électriques et équipements d'incendie installés contre les parois de la salle devront par ailleurs être accessibles.** Un parking exposant est à votre disposition à l'arrière du palais.

4/Conditions de paiement

Aucune réservation ne sera enregistrée sans règlement préalable ! Tout dossier envoyé devra être accompagné de vos 2 chèques.

5/ Annulation

En cas d'annulation de votre part de la présente réservation **à compter du 1^{er} MAI 2020 aucun remboursement** ne sera effectué !

6/ Assurance

Bien que l'organisateur soit titulaire d'une assurance 'événement', tous les exposants sont tenus d'avoir une assurance valable durant la manifestation. (29/30/31 Mai 2020)

REGLEMENT EXPOSANTS

Les **29,30 & 31 Mai** 2020

Palais des Grottes - Cambrai

CONTACT :

Jean- Marc Lobjeois
33 (0)3 27 78 51 75
33 (0) 688133938
contact@american-journeys.com

1. ORGANISATION

CAP NORD –Festival AMERICAN JOURNEYS

Bureau : Mairie de Cambrai – BP 409 – 59407 CAMBRAI Cedex

Tél : 03 27 78 51 75 /Fax : 03 27 78 51 85 / capnord1@orange.fr

2. RECONNAISSANCE DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Par sa signature au bas du contrat d'exposant, ce dernier reconnaît la validité des présentes conditions et reconnaît également avoir lu le règlement Exposant .

3. ATTRIBUTION DES PLACES

3.1 Les Exposants sont accueillis et installés par CAP NORD. L'organisateur **reste seul décisionnaire quant au choix exact de l'emplacement concédé** à l'exposant. Il est tenu compte dans la mesure du possible des souhaits de placement. Les emplacements en intérieur sont limités. L'exposant s'engage à respecter le choix et les limites de son stand.

3.2 Les emplacements sont attribués par **ordre d'arrivée des dossiers d'inscription (date du cachet de la poste faisant foi)**.

4. CONDITIONS DE RESERVATION ET DE PAIEMENT

4.1 **Aucune réservation ne sera enregistrée sans règlement au préalable!** Tout dossier envoyé devra être accompagné de vos 2 chèques.

4.2 Le coût de votre emplacement comprend le traitement de votre dossier, la préparation et entretien du site et des parkings, les badges, les cartes d'accès parking, le service de sécurité 24h/24h pendant toute la manifestation.

5. DESISTEMENT / ANNULATION

En cas d'annulation de votre part de la présente réservation **à compter du 1^{er} mai 2020 aucun remboursement ne sera effectué.**

6. SECURITE ET ASSURANCE

6.1 L'Association CAP NORD, organisatrice du festival, décline **toute responsabilité** en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel. Cependant un service de sécurité est en place jour et nuit pendant les trois jours. L'organisateur n'endosse pas de devoir de surveillance des biens d'exposition. L'exposant répond des dommages pouvant être occasionnés par son installation, notamment lors du montage et du démontage.

6.2 Tous les Exposants doivent être titulaires d'une assurance valable sur les lieux du festival et ce pendant toute la durée de la manifestation.

6.3 L'introduction de cannettes et autres bouteilles en verre est strictement interdite dans l'enceinte du festival.

7. MISE EN PLACE – MONTAGE/ DEMONTAGE

7.1 Dans le but de ne pas entraver l'installation des stands, **aucune arrivée tardive ne sera acceptée.** L'organisateur se réserve le droit de

vous refuser l'accès si vous ne respectez pas le jour et l'heure d'arrivée (**installation jusqu'à vendredi 29 mai à midi**)

7.2 Votre véhicule devra être garé sur le parking exposants. Un service de gardiennage de nuit est mis en place du Jeudi 23 au dimanche 26 Mai mais il vous appartient de bien fermer votre stand, **Cap Nord ne pouvant en aucun cas être tenu responsable de celui-ci (cf. Art6)**

7.3 **IMPORTANT : Le démontage des stands ne peut intervenir qu'après la fin du dernier concert !** Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler dans l'enceinte de la salle tant qu'un artiste se produira sur scène.

7.4 Aucun matériel (rallonges électriques, tables, chaises, bancs, tabourets etc.) ne sera prêté par l'organisateur.

8. PRODUITS A LA VENTE

L'exposant s'engage à se comporter conformément à la loi du 1er Juillet 1972 "(... est réprimée par le Code Pénal la provocation à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine par le biais d'écrits, d'emblèmes, ou de tout autres supports écrits exposés lors de réunions publiques..." et de l'article R40 du Code Pénal "...exhibition en public d'uniformes, insignes et d'emblèmes d'organisations déclarées criminelles..."). Sont concernés par ces articles: les uniformes et insignes de l'armée allemande de la 2ème Guerre Mondiale et du Ku Klux Klan.

9. DUREE DU FESTIVAL / HORAIRES D'OUVERTURE

Les dates : 29.30 & 31 Mai 2020

Ouverture et Fermeture des portes : Vendredi 17 h 00 > 01 h 00

Samedi 13 h 00 > 01 h 00 / Dimanche : 13 h 00 > 19 h 00

10. DIVERS

10.1 Des badges 'Exposants vous seront remis le jour de votre arrivée. Ceux-ci vous permettent de circuler librement dans l'enceinte du festival, en dehors des zones réservées à la production, aux artistes et à la presse.

10.2 Le **service gratuit des Navettes** pour les douches est disponible le vendredi, samedi et dimanche matin de 09 h 00 à 10 h 00.

Votre paiement peut s'effectuer soit par chèque, soit par virement bancaire

Par chèque :

Libeller votre règlement au nom de CAP NORD 2

Par virement :

Contactez nous au 00 33 0(3) 27 78 51 75 ou

contact@american-journeys.com pour obtenir nos codes IBAN